

Grille des indemnités des officiels de l'arbitrage pour le Comité des Hauts-de-Seine (saison 2023-24)

La grille ci-dessous sera appliquée pour les compétitions organisées par le Comité des Hauts-de-Seine lors de la saison 2023-2024. Cette grille sera mise à jour avant chaque saison sportive.

Les clubs du département sont libres de suivre ou non cette grille pour les événements qu'ils organisent, mais le Comité des Hauts-de-Seine les encourage fortement à suivre ces préconisations.

Juge-Arbitre de Tournoi (versement des indemnités en fin de tournoi / championnat)

Les JAT1 peuvent officier dans leur club sur des tournois jeunes, séniors (NC-4ème série), internes (toutes séries), TMC (NC-4ème série / jeunes).
Ils peuvent également être adjoints d'un JAT de qualification supérieure, même hors de leur club.

Les JAT2 peuvent officier dans toute la région (Ligue Ile-de-France), sur tout type de tournois / championnats.

Les JAT3 peuvent officier sur l'ensemble du territoire national, sur tout type de tournois / championnats.

Tournois et championnats

JAT1	6€ / joueur* + 12,50€ / jour complet
JAT2	6,50€ / joueur* + 12,50€ / jour complet
JAT3	7€ / joueur* + 12,50€ / jour complet

**ayant réglé son inscription*

Formats courts / TMC

60€ / jour (30€ demi-journée)
80€ / jour (40€ demi-journée)
100€ / jour (50€ demi-journée)

Juge-Arbitre de rencontres par Equipe (versement des indemnités en fin de championnat)

Les JAE1 peuvent diriger sur le territoire du Comité toute rencontre par équipe de niveau départemental ou régional.

Les JAE2 peuvent diriger sur le territoire de la Ligue toute rencontre par équipe de niveau régional ou national (hors Pro A/B).

Les JAE3 peuvent diriger toute rencontre par équipe sur le territoire national.

La Ligue Ile-de-France ayant choisi de faire juge-arbitrer les rencontres régionales par des JAE2, le Comité des Hauts-de-Seine a décidé d'offrir la possibilité aux JAE1 le désirant de diriger des rencontres départementales.

JAE1 35€ / rencontre

Uniquement pour des JAE1 sur des rencontres départementales ; les rencontres régionales étant dirigées par des JAE2 via la Ligue

Arbitre (versement des indemnités en fin d'événement)

Les A1 arbitrent principalement des matchs de 3ème et 4ème série.

Les A2 arbitrent des matchs de toutes séries, en dehors des rencontres par équipe de Pro A.

Les A3 arbitrent toute partie homologuée FFT.

Les superviseurs peuvent être des arbitres ou des juge-arbitres (parfois uniquement arbitres pour certaines divisions par équipe).

Match	Juge de ligne	Superviseur	Responsable arbitrage
A1 20€ / match	25€ / jour (12,50€ demi-journée)	30€ / jour (20€ demi-journée)	-
A2 30€ / match	25€ / jour (12,50€ demi-journée)	40€ / jour (25€ demi-journée)	60€ / jour (45€ demi-journée)
A3 40€ / match	25€ / jour (12,50€ demi-journée)	50€ / jour (30€ demi-journée)	60€ / jour (45€ demi-journée)

+ repas si 2 matchs ou plus dans la journée (ou indemnité de 12,50€ par jour si absence de repas)

Formateur

30€ / séance - 1 formateur pour 8 candidats